

Attention : le dossier de demande d'aide à l'équipement doit faire l'objet d'un envoi séparé de vos dossiers d'exploitation et/ou de subvention sélective.

La demande d'aide doit intervenir avant la réalisation du projet. Il est impératif d'attendre la notification de l'aide avant de commencer les investissements. **Le non respect de cette règle entraîne le remboursement de l'aide.**

**Liste des pièces à fournir :**

#### I - Renseignements administratifs :

**Fiche n°1 : présentation de l'association**

Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association ainsi que les éléments relatifs aux ressources humaines.

**Fiche n°2 : attestation sur l'honneur**

Cette fiche permet au représentant légal de l'association ou à son mandataire de formuler la demande de subventions (cochez la case correspondante). Elle permet également de préciser s'il s'agit d'une demande subvention d'équipement initiale ou complémentaire et d'en préciser le montant. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée, datée et signée.

**Pouvoir du représentant légal de l'association au signataire** si la demande n'est pas signée par le représentant légal de l'association.

**Un RIB (ou un RIP) original** au nom de l'association titulaire de l'autorisation d'émettre.

#### II – Projet d'équipement :

**La fiche n°7 : analyse des financements.** Cette fiche permet d'éclairer l'administration sur l'utilisation prévue de la subvention d'équipement et sur les autres financements dont dispose votre association. Sur cette base, un premier versement sera effectué correspondant à 60 % de la subvention totale susceptible de vous être accordée (versement de la 1<sup>ère</sup> tranche).

**Une description du projet d'équipement radiophonique envisagé**

**La liste du matériel radiophonique à acquérir**

**Le(s) devis détaillé(s) en original, dûment signé(s)** par le(s) fournisseur(s), au nom de l'association titulaire, correspondant à la liste exacte du matériel pour lequel l'aide est sollicitée.